

**Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de G. VAN GOIDSENHOVEN, Conseiller communal, concernant le
Musée de la Résistance.**

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst :

Durant la dernière législature, la commune a décidé, à raison, de s'impliquer dans un projet de remise sur pied et de modernisation du « Musée de la Résistance ». Dernièrement des images du projet muséographique ont été présentées à la presse.

Si ces perspectives sont heureuses, un musée d'histoire se doit de disposer de collections bien conservées et répertoriées de même qu'une démarche scientifique solide et éprouvée.

Ainsi, pourriez-vous me préciser comment sont répertoriés et conservés les divers fonds d'archives, de documents et objets qui fondent le patrimoine muséal de l'institution ? Il me revient régulièrement d'historiens réputés que certains documents répertoriés ne peuvent plus être retrouvés.

Pourriez-vous de même me précisez comment se constitue le comité scientifique gage de la qualité du travail historique déployé par le musée ? Comment ont été sélectionnés ces experts ?

A l'heure actuelle, pourriez-vous me préciser de quelles aides publiques dispose le « Musée de la Résistance » ? Quel est le budget prévu pour la transformation et la modernisation du Musée.

Monsieur l'Échevin CUMPS donne lecture du texte suivant :

De heer schepen CUMPS geeft lezing van de volgende tekst :

Le « Musée de la Résistance » fait l'objet d'un projet ambitieux porté par la commune ; figure d'ailleurs à l'ordre du jour de ce Conseil communal que la reprise de la propriété du musée est effective maintenant. Ce projet se compose d'un volet « investissements - infrastructures » avec un subside de 3 millions d'Euros qui servira à financer la rénovation complète du musée et surtout la modernisation de la muséographique. En plus ce cela, il existe un subside en personnel, puisque trois personnes ont été engagées : une historienne, un archiviste et une secrétaire. Ces trois personnes font partie du personnel communal mis à la disposition du projet. Le Collège a souhaité profiter de ce projet de rénovation pour inventorier entièrement le fonds d'archives. Aujourd'hui, les archives étaient stockées jusqu'il y a peu dans le bâtiment « West Side », à côté du « Westland Shopping », temporairement loué par la commune. Maintenant, les archives ont été transférées dans le bâtiment de la rue de France, dont le Conseil a approuvé le principe sur le long terme lors d'une précédente séance.

En ce qui concerne la gestion de ces archives avant que la commune ne débute ce projet, Monsieur l'Échevin ne sait se prononcer . Le comité scientifique se compose d'un professeur à l'UCL, d'un professeur de l'ULB, de la directrice du Musée de la Résistance de Bondue, d'une chargée de recherche à l'université d'Oldenburg et d'un historien. A cela, s'ajoute l'équipe scientifique engagée par la commune pour gérer le musée. Le Collège se dit ouvert à intégrer d'autres personnes qui souhaiteraient intégrer ce comité.